Taux des options à intérêt garanti

En vigueur : 9 mai, 2013

Taux sans encaissement

Offerts pour les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) et les polices non enregistrées

Période d'intérêt garanti (années)	Jusqu'à 24 999 $			Entre 25 000 $ et 49 999 $			Entre 50 000 $ et 499 999 $		
	Mensuel	Annuel	Composé	Mensuel	Annuel	Composé	Mensuel	Annuel	Composé
1	0,400%	0,900%	0,900%	0,525%	1,025%	1,025%	0,650%	1,150%	1,150%
2	0,500%	1,000%	1,000%	0,625%	1,125%	1,125%	0,750%	1,250%	1,250%
3	0,650%	1,150%	1,150%	0,775%	1,275%	1,275%	0,900%	1,400%	1,400%
4	0,700%	1,200%	1,200%	0,825%	1,325%	1,325%	0,950%	1,450%	1,450%
5	0,800%	1,300%	1,300%	0,925%	1,425%	1,425%	1,050%	1,550%	1,550%
6 à 10	1,200%	1,700%	1,700%	1,325%	1,825%	1,825%	1,450%	1,950%	1,950%
11 à 20	1,900%	2,400%	2,400%	2,025%	2,525%	2,525%	2,150%	2,650%	2,650%

Veuillez noter que les REER comprennent également les REER de conjoint, les comptes de retraite immobilisés (CRI) et les REER immobilisés.

Taux avec encaissement

Offerts pour les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), les fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR) et les polices non enregistrées

Période d'intérêt garanti (années)	Jusqu'à 24 999 $			Entre 25 000 $ et 49 999 $			Entre 50 000 $ et 499 999 $		
	Mensuel	Annuel	Composé	Mensuel	Annuel	Composé	Mensuel	Annuel	Composé
1	0,400%	0,900%	0,900%	0,525%	1,025%	1,025%	0,650%	1,150%	1,150%
2	0,500%	1,000%	1,000%	0,625%	1,125%	1,125%	0,750%	1,250%	1,250%
3	0,650%	1,150%	1,150%	0,775%	1,275%	1,275%	0,900%	1,400%	1,400%
4	0,700%	1,200%	1,200%	0,825%	1,325%	1,325%	0,950%	1,450%	1,450%
5	0,800%	1,300%	1,300%	0,925%	1,425%	1,425%	1,050%	1,550%	1,550%
6 à 10	1,200%	1,700%	1,700%	1,325%	1,825%	1,825%	1,450%	1,950%	1,950%
11 à 20	1,900%	2,400%	2,400%	2,025%	2,525%	2,525%	2,150%	2,650%	2,650%

Veuillez noter que les REER comprennent également les REER de conjoint, les comptes de retraite immobilisés (CRI) et les REER immobilisés. Quant aux FERR, ils comprennent également les fonds de revenu viager (FRV), les fonds de revenu de retraite immobilisés (FRRI) et les fonds enregistrés de revenu de retraite prescrits (FERRP).

Définitions des taux des options à intérêt garanti

Avec encaissement Le propriétaire de police peut racheter la totalité ou une partie des options à intérêt garanti à tout moment, sous réserve d'un rajustement de la valeur marchance et des maximums prescrits par la loi pour les FRV et les FRRI.

Mensuel L'intérêt est versé mensuellement à une option à intérêt quotidien aux fins de réinvestissement.
Annuel L'intérêt est versé annuellement à une option à intérêt quotidien aux fins de réinvestissement.
Composé L'intérêt est reversé à l'option à intérêt garanti pour générer un taux d'intérêt égal au taux initial de l'option à intérêt garanti.

Pour tout montant supérieur à 499 999 $ ou pour des taux visant des produits ne faisant pas partie de la lis
veuillez communiquer avec votre conseiller en sécurité financière.
Les taux sont fournis à titre d'information uniquement et peuvent être modifiés sans préavis.
Certains minimums et certaines restrictions s'appliquent.

Communiquez avec votre conseiller en sécurité financière pour savoir si une option à intérêt garanti vous conviendrait.

La Great-West et la conception graphique de la clé sont des marques de commerce de La Great-West, compagnie d'assurance-vie.